



# FICHE SIGNALÉTIQUE

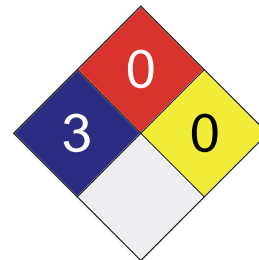
## 1. Identification du produit et de l'entreprise

<b>Identificateur de la matière</b>	<b>Cleansweep One</b>
<b># CAS</b>	Mélange
<b>Usage du produit</b>	Nettoyant
<b>Fabricant</b>	Graffiti Solutions Canada 7785 Franktown Road Richmond, ON K0A 2Z0 CA Téléphone: 613-838-5842 Téléphone: 866-906-9273 No de télécopieur: 613-838-5843

### CANUTEC

LÉGENDE HMIS/NFPA	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 3
Inflammabilité	0
Danger physique	0
Protection individuelle	B



## 2. Identification des risques

<b>Description générale des risques</b>	DANGER Peut causer des brûlures chimiques aux yeux et de la peau.
<b>Effets potentiels sur la santé à court terme</b>	
<b>Voies d'exposition</b>	Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion.
<b>Yeux</b>	Cause des brûlures chimiques. Peut causer la cécité.
<b>Peau</b>	Peut causer des brûlures chimiques.
<b>Inhalation</b>	Peut causer l'irritation des voies respiratoires ou des brûlures chimiques.
<b>Ingestion</b>	Nocif si avalé. Peut causer des brûlures chimiques de la bouche, la gorge et l'estomac.
<b>Organes cibles</b>	Yeux. Système respiratoire. Peau.
<b>Effets chroniques</b>	L'exposition prolongée ou répétée aux dilutions peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
<b>Signes et symptômes</b>	Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.

## 3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingrédient(s)	# CAS	Pourcentage
Acide phosphorique	7664-38-2	10 - 30
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	1 - 5
Sulfate de sodium et de 2-[2-[2-(tétradécyloxy)éthoxy]éthoxy]éthyle	25446-80-4	1 - 5
Éthanol	64-17-5	0.1 - 1

## 4. Premiers soins

<b>Mesures de premiers soins</b>	
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pendant 15 minutes. Obtenir immédiatement de l'attention médicale.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer immédiatement à grande eau. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
<b>Inhalation</b>	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
<b>Ingestion</b>	Ne pas provoquer le vomissement. Si le vomissement se produit spontanément, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'inhalation. Appeler un médecin. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions.

**Avis aux médecins**  
**Conseils généraux**

Les symptômes peuvent être différés.

En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

---

## 5. Mesures de lutte contre le feu

---

<b>Propriétés inflammables</b>	Non inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
<b>Moyens d'extinction</b>	
<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Poudre chimique. Dioxyde de carbone. Brouillard.
<b>Méthodes d'extinction inappropriées</b>	Pas disponible
<b>Protection pour les pompiers</b>	
<b>Risques spécifiques provenant des produits chimiques</b>	Pas disponible
<b>Équipement de protection pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
<b>Produits dangereux résultant de la combustion</b>	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de phosphore. Oxydes de carbone.
<b>Données sur l'explosibilité</b>	
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Pas disponible
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Pas disponible

---

## 6. Procédures en cas de déversement

---

<b>Précautions individuelles</b>	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les contenants endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.
<b>Méthodes de contention</b>	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

---

## 7. Manutention et entreposage

---

<b>Manipulation</b>	<b>DANGER</b> Peut causer des brûlures chimiques aux yeux et de la peau. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas mettre cette substance en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
<b>Stockage</b>	Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.

## 8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

### Limites d'exposition

Ingrédient(s)	Limites d'exposition
Acide phosphorique	<b>ACGIH-TLV</b> MPT: 1 mg/m <sup>3</sup> LECT: 3 mg/m <sup>3</sup> <b>OSHA-PEL</b> MPT: 1 mg/m <sup>3</sup>
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	<b>ACGIH-TLV</b> Indéterminé <b>OSHA-PEL</b> Indéterminé
Éthanol	<b>ACGIH-TLV</b> MPT: 1000 ppm LECT: 1000 ppm <b>OSHA-PEL</b> MPT: 1000 ppm
Sulfate de sodium et de 2-[2-[2-(tétradécyloxy)éthoxy]éthoxy]éthyle	<b>ACGIH-TLV</b> Indéterminé <b>OSHA-PEL</b> Indéterminé

### Mesures d'ingénierie

Ventilation générale adéquate.

### Protection individuelle

#### Protection pour les yeux et le visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

#### Protection des mains

Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

#### Protection de la peau et du corps

Conformément aux directives de votre employeur.

#### Protection respiratoire

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

#### Considérations sur l'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Transparent
Couleur	vert clair
Forme	Liquide.
Odeur	Menthe
Seuil de l'odeur	Pas disponible
État physique	Liquide
pH	1.15
Point de fusion	Pas disponible
Point de congélation	Pas disponible
Point d'ébullition	Pas disponible
Point d'écoulement:	Pas disponible
Vitesse d'évaporation	Pas disponible
Point d'éclair	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible

<b>Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume</b>	Pas disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité gazeuse</b>	Pas disponible
<b>Densité</b>	Pas disponible
<b>Coefficient de répartition eau/huile</b>	Pas disponible
<b>Solubilité (H2O)</b>	Pas disponible
<b>COV (Poids %)</b>	Pas disponible
<b>Viscosité</b>	Pas disponible
<b>Pourc. de mat. volatiles</b>	Pas disponible

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>Conditions à éviter</b>	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Réagit violemment avec des matières alcalines. Ce produit peut entrer en réaction avec des agents de réduction.
<b>Matières incompatibles</b>	Agents de réduction. Caustiques. Oxydants.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes de phosphore.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

## 11. Propriétés toxicologiques

### Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
Acide phosphorique	Pas disponible
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	Pas disponible
Éthanol	31623 ppm rat
Sulfate de sodium et de 2-[2-[2-(tétradécyloxy)éthoxy]éthoxy]éthyle	Pas disponible

### Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)	DL50
Acide phosphorique	1530 mg/kg rat
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	438 mg/kg rat
Éthanol	3450 mg/kg souris; 7060 mg/kg rat
Sulfate de sodium et de 2-[2-[2-(tétradécyloxy)éthoxy]éthoxy]éthyle	Pas disponible

### Effets d'une exposition aiguë

<b>Yeux</b>	Cause des brûlures chimiques. Peut causer la cécité.
<b>Peau</b>	Peut causer des brûlures chimiques.
<b>Inhalation</b>	Peut causer l'irritation des voies respiratoires ou des brûlures chimiques.
<b>Ingestion</b>	Nocif si avalé. Peut causer des brûlures chimiques de la bouche, la gorge et l'estomac.
<b>Sensibilisation</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
<b>Effets chroniques</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
<b>Cancérogénicité</b>	Voir ci-dessous.

#### ACGIH - Threshold Limit Values - Carcinogens

Éthanol	64-17-5	A3 - Substance cancérigène confirmée par rapport aux animaux au effet inconnu para rapport aux hommes.
---------	---------	--

#### IARC - Groupe 1 (Cancérogène aux Humains)

Éthanol	64-17-5	Monograph 100E [in preparation] (in alcoholic beverages); Monograph 96 [in preparation] (in alcoholic beverages)
---------	---------	--

<b>Mutagénicité</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
<b>Effets sur la reproduction</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA
<b>Tératogénicité</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
<b>Matières synergiques</b>	Pas disponible

## 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.

### Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data

Acide phosphorique	7664-38-2	96 Hr LC50 Gambusia affinis: 3 - 3.5 mg/L
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 10.8 mg/L [static]
Éthanol	64-17-5	96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 12.0 - 16.0 mL/L [static]; 96 Hr LC50 Pimephales promelas: >100 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Pimephales promelas: 13400 - 15100 mg/L [flow-through]

### Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data

Acide phosphorique	7664-38-2	12 Hr EC50 Daphnia magna: 4.6 mg/L
Éthanol	64-17-5	48 Hr LC50 Daphnia magna: 9268 - 14221 mg/L; 24 Hr EC50 Daphnia magna: 10800 mg/L; 48 Hr EC50 Daphnia magna: 2 mg/L [Static]

<b>Effets sur l'environnement</b>	Pas disponible
<b>Toxicité aquatique</b>	Pas disponible
<b>Persistance et dégradabilité</b>	Pas disponible
<b>Bioaccumulation /accumulation</b>	Pas disponible
<b>Coefficient de partage</b>	Pas disponible
<b>Mobilité dans l'environnement</b>	Pas disponible
<b>Information sur l'évolution des produits chimiques</b>	Pas disponible
<b>Autres effets adverses</b>	Pas disponible

## 13. Élimination des résidus

<b>Codes de déchets</b>	Pas disponible
<b>Instructions relatives à l'élimination des résidus</b>	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Pas disponible
<b>Emballages contaminés</b>	Pas disponible

## 14. Informations relatives au transport

### Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

#### Requêtes fondamentales pour le transport:

**Appellation réglementaire adéquate** Acide phosphorique en solution

**Classe de danger** 8

**Numéro UN** UN1805

**Groupe d'emballage** III

#### Renseignements supplémentaires:

**Dispositions particulières** A7, IB3, N34, T4, TP1

**Exceptions liées au conditionnement** 154

**Numéro du guide des mesures d'urgence** 154



## Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

### Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate	ACIDE PHOSPHORIQUE LIQUIDE
Classe de danger	8
Numéro UN	UN1805
Groupe d'emballage	III



---

## 15. Données réglementaires

---

**Règlements fédéraux canadiens** Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

### Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

Acide phosphorique	7664-38-2	1 %
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	1 %
Éthanol	64-17-5	0.1 %

**Règlements fédéraux des États-Unis** Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

### U.S. - CERCLA/SARA - Hazardous Substances and their Reportable Quantities

Acide phosphorique	7664-38-2	5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	1000 lb final RQ; 454 kg final RQ

### U.S. - CWA (Clean Water Act) - Hazardous Substances

Acide phosphorique	7664-38-2	Présent
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	Présent

### Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail

**Dangereux selon 29 CFR 1910.1200** Oui

### CERCLA - COMPENSATION DE RÉPONSE ET ACTE ENVIRONNEMENTAUX COMPLETS DE RESPONSABILITÉ (Superfonds) Quantité à déclarer

Acide phosphorique: 5000.0000  
Dodécylbenzènesulfonate de sodium: 1000.0000

### Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

**Catégories de danger**  
Risque immédiat - Oui  
Risque différé - Non  
Risque d'incendie - Non  
Danger lié à la Pression - Non  
Danger de réactivité - Non

**Section 302 substance extrêmement dangereuse** Non

**Section 311 produit chimique dangereux** Oui

**Clean Air Act (CAA)** Pas disponible

**Clean Water Act (CWA)** Pas disponible

**Situation SIMDUT** Contrôlé

**Classement SIMDUT** Catégorie E-Matière corrosive



## Régulations des états

AVERTISSEMENT : Ce produit contient un composé chimique reconnu dans l'état de la Californie comme produit pouvant provoquer des malformations congénitales et affecter l'appareil reproducteur.

**U.S. - California - 8 CCR Section 339 - Director's List of Hazardous Substances**

Acide phosphorique	7664-38-2	Présent
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	Présent (Exemptez quand en solution)
Éthanol	64-17-5	Présent (se rapporte à des solutions supérieur ou égal à 25% qui ne sont pas des alcools de boisson)

**U.S. - California - Proposition 65 - Developmental Toxicity**

Éthanol	64-17-5	toxicité développementale, date initiale 10/1/87 (quand en boissons alcooliques)
---------	---------	--

**U.S. - Louisiana - Reportable Quantity List for Pollutants**

Acide phosphorique	7664-38-2	5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	1000 lb final RQ; 454 kg final RQ

**U.S. - Massachusetts - Right To Know List**

Acide phosphorique	7664-38-2	Présent
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	Présent
Éthanol	64-17-5	Tératogène

**U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List**

Acide phosphorique	7664-38-2	Présent
Éthanol	64-17-5	Présent

**U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List**

Acide phosphorique	7664-38-2	sn 1516
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	sn 1698
Éthanol	64-17-5	sn 0844

**U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances**

Acide phosphorique	7664-38-2	5000 lb RQ (air); 100 lb RQ (terre/eau)
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	1000 lb RQ (air); 100 lb RQ (terre/eau)

**U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List**

Acide phosphorique	7664-38-2	Risque pour l'environnement
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	Risque pour l'environnement
Éthanol	64-17-5	Présent

**U.S. - Rhode Island - Hazardous Substance List**

Acide phosphorique	7664-38-2	Toxique; Inflammable
Éthanol	64-17-5	Toxique; Inflammable

**Nom du stock**

Pays ou région	Nom du stock	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

## 16. Renseignements divers

**Clause d'exonération de responsabilité**

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

**Date de publication**

02-Nov-2010

**Date en vigueur**

15-Jan-2011

**Date d'expiration**  
**Préparé par**  
**Autres informations**

15-Jan-2014  
Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021  
Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.